
Présidence : Serbie**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1036^e séance plénière)**1. Date : Lundi 26 janvier 2015

Ouverture : 16 heures

Clôture : 17 h 15

2. Président : Ambassadeur V. Žugić3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Président

Point 1 de l'ordre du jour : EXPOSÉ DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA
MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION DE
L'OSCE EN UKRAINE

Examiné au titre du point 2 de l'ordre du jour

Point 2 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR LA REPRÉSENTANTE
SPÉCIALE DU PRÉSIDENT EN EXERCICE,
L'AMBASSADRICE HEIDI TAGLIAVINI

Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, Représentante spéciale du Président en exercice, Ukraine (PC.DEL/92/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/95/15), Fédération de Russie (PC.DEL/94/15), Turquie (PC.DEL/90/15 OSCE+), Canada, Suisse (PC.DEL/91/15 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/93/15 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/89/15), Royaume-Uni, France

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 29 janvier 2015 à 10 heures, Neuer Saal